

HAUT-ALLIER ■ Nathalie Kosciusko-Morizet l'a annoncé en Haute-Savoie

« Poutès va se faire discret »

La nouvelle est tombée hier soir : le barrage de Poutès va être en partie démolí. De 17 mètres de haut actuellement, il va être ramené à cinq mètres. Et la production hydraulique se fera au fil de l'eau.

Jean-Luc Chabaud

jean-luc.chabaud@centrefrance.com

C'est à Bonneville (Haute-Savoie), où se tient le congrès de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM), que Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, a annoncé, hier, peu après 19 heures, que l'alternative proposée par EDF avait été retenue pour le barrage de Poutès (Voir notre édition du mardi 19 juillet).

Au fil de l'eau

Venue conclure une table ronde sur l'énergie hydraulique, à laquelle participait Jean Proriol, député de la Haute-Loire, elle a indiqué que « Poutès va se faire discret ». L'ouvrage actuel, de 17 mètres de haut, qui barre l'Allier entre Monistrol-d'Allier et le pont d'Alleyras, sera donc démolí en partie pour ne



NOUVEAU VISAGE. Voilà à quoi devrait ressembler le barrage de Poutès lorsque sa hauteur sera descendue de douze mètres. L'ascenseur à saumon laissera la place à une passe à poissons

conserver qu'une hauteur de cinq mètres. « La production hydraulique sera maintenue à environ 95 % avec les aménagements envisagés sur l'Ance du Sud, à Saint-Préjet-d'Allier », précise Jean Proriol.

Le nouveau barrage fonctionnera au fil de l'eau, sans stockage, ce qui diminuera la superficie de la retenue : de 3.700 mètres de long actuellement, elle passera à 350 mètres. Pour faciliter le passage

des poissons, une échelle, composée de petits bassins, sera construite rive droite. Et au centre, un clapet permettra de libérer les flots dans les périodes de crue.

Le démantèlement, où plutôt « la décapitation », de l'actuel barrage, est chiffré « à dix millions d'euros à la charge du concessionnaire, c'est-à-dire EDF », rapporte Jean Proriol, qui précise que Nathalie Kosciusko-Mori-

zet n'a pas communiqué de calendrier.

Cette décision intervient après trois années d'attente et de débats entre EDF, qui souhaitait conserver la concession, et des organisations non gouvernementales (ONG) et associations qui voulaient son arasement au nom de la sauvegarde du saumon.

Cette alternative, présentée en juillet dernier, avait été accueillie plutôt favorablement. ■